

## Les gardiens de Marseille

Georges J. Aillaud

Numéro 167, hiver 2021

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/94696ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Aillaud, G. (2021). Les gardiens de Marseille. *Continuité*, (167), 10–13.

# Les gardiens de Marseille

Avec une expérience de plus d'un siècle, le Comité du Vieux-Marseille sait qu'il faut surmonter bien des épreuves pour défendre le patrimoine.  
Et surtout, ne jamais baisser les bras.

GEORGES J. AILLAUD

**E**n 1912 s'amorce la destruction du quartier de la Blanquerie, à Marseille. Ce dédale de rues concentriques, s'étalant autour d'une petite place, abrite de nombreux édifices nobles des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Mais après cette époque, le secteur s'est appauvri et densifié. La Municipalité décide donc de le raser. En 1937, tout a disparu. Un véritable saccage ! Le trou restera béant pendant trois décennies.

À la fin des années 1960, on planifie l'aménagement à cet endroit du Centre Bourse, voué au commerce de détail. Cette fois, une bataille s'engage. Des défenseurs du patrimoine, dont le Comité du Vieux-Marseille, font valoir l'importance historique du site pour réclamer le sondage du sol avant construction. Les fouilles mettent au jour des vestiges antiques aussi majeurs que la corne du port et les remparts de la ville, entraînant le classement de 10 000 mètres carrés. Bien que le Centre Bourse soit finalement érigé à côté, cette lutte a le mérite de contribuer à l'avènement de l'archéologie préventive en France. En 1973 est créée l'Association pour les fouilles archéologiques nationales, qui deviendra l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Encore aujourd'hui, la préservation des monuments historiques ne va pas de soi dans la cité phocéenne, fondée vers l'an 600 avant notre ère. Les membres du Comité du Vieux-Marseille font partie des passionnés qui veillent à la sauvegarde de ce patrimoine unique. Voici un aperçu des combats qu'ils ont menés — certains gagnés, d'autres perdus.

## Un comité et un musée

Le Comité du Vieux-Marseille naît en 1911, mais ses racines sont plus anciennes. Son premier trésorier, le commerçant Gustave Izouard, avait créé en 1891 avec des amis l'association Lou Cremasclé (« la crémaille » en provençal), véritable musée des arts et traditions populaires de la région. Son premier président, Marius Dubois, était secrétaire général de la mairie de Marseille. Vers la même époque, ce fonctionnaire avait réuni des personnalités locales au sein du Comité d'action régionaliste.

Le Comité du Vieux-Marseille a pour mandat de recueillir et conserver tous documents, objets ou souvenirs se rapportant à l'histoire sociale, économique et artistique de la ville. Mais également, de faire connaître les maisons et monuments à caractère historique et d'aider à leur préservation.

Dès sa création, le Comité décide de réunir les objets d'histoire locale déjà collectés. Le Musée du Vieux-Marseille voit ainsi le jour ! Il ne reste plus qu'à trouver un lieu accessible au public où mettre les collections en valeur. La Municipalité offre alors la Maison moderne, édifiée lors de l'Exposition internationale d'électricité tenue en 1908 au parc Chanot. Les dons affluent. Bientôt, Marseille peut s'enorgueillir de posséder un magnifique musée « régionaliste », le deuxième de France après celui d'Arles.

Le succès est tel qu'un agrandissement s'impose rapidement. La seconde Exposition nationale coloniale de Marseille, en 1922, permet d'aménager un nouveau lieu. La Maison moderne est alors démolie et remplacée par le palais de Marseille et de Provence, que l'on peut toujours voir au parc Chanot. La Ville confie au Comité la gestion de l'édifice, alors qu'elle en assure l'entretien. La population dispose ainsi d'un très bel établissement consacré aux arts et traditions populaires. Durant une vingtaine d'années, le Musée du Vieux-Marseille participe à de nombreuses manifestations, comme l'Exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes (1925) ou la commémoration du centenaire de la



Situé derrière le Centre Bourse, le Jardin des vestiges abrite les traces archéologiques du port antique de Marseille.

Source : Ville de Marseille

mort du poète Rouget de Lisle, auteur de *La Marseillaise* (1936).

### Durs lendemains de guerre

En novembre 1942, les Allemands réquisitionnent le Musée et donnent au Comité 48 heures pour le vider. C'est une catastrophe pour les collections, dispersées en divers lieux. Certaines pièces disparaissent...

Commence alors une période difficile. Le 27 mai 1944, l'aile gauche du Musée est bombardée ; Des objets restés sur place dans les caves sont endommagés ; le 19 décembre, Marius Dubois décède. Le Comité peine à susciter l'intérêt des élus, qui ont d'autres chats à fouetter, et à recruter des adhérents. Bien que la participation des élites économiques et intellectuelles soit toujours forte, de graves problèmes de trésorerie surgissent. De plus, l'organisme doit quitter le palais du parc Chanot, à la demande de la Municipalité. Il emménage donc dans la Maison diamantée. Cet im-

meuble lui avait été légué par Rose Gautier-Gondran, dame patronnesse à l'origine de l'association Art et Charité, active au cœur de Marseille.

### Marseille se réveille

Après une longue période de déclin, le Comité est rejoint en 1971 par un groupe entraîné par le passionné d'histoire Adrien Blès. Une nouvelle équipe se met en place, dirigée par l'enseignant en droit et critique d'art Francis J. P. Chamant. Deux ans plus tard, l'organisme dépasse à nouveau les 200 adhérents. Il en comptera 1054 en janvier 2000 !

Pendant ce temps, la ville se développe, mais connaît aussi des démolitions inopportunes comme celle du funiculaire de Notre-Dame-de-la-Garde. De nombreuses bastides disparaissent avec leurs domaines, ces résidences de campagne ne pouvant résister à l'étalement de la ville ni aux programmes d'urbanisation (ZUP

et ZAC). Les Marseillais demandent de plus en plus que l'on intervienne auprès des pouvoirs publics pour défendre leur patrimoine.

Peu à peu, le Comité remporte de belles victoires. Il participe notamment au classement de deux bâtiments à titre de monuments historiques. En 2002, la France accorde ce statut de protection au marégraphe de la Corniche, installation scientifique qui définit le niveau moyen de la Méditerranée depuis 1883, ce qui a servi à déterminer le degré d'altitude zéro en France. En 2012, c'est au tour du phare de Planier, situé au large de la rade de Marseille.

### Malavalleries et autres drames

Le Comité du Vieux-Marseille assiste néanmoins à des décisions crève-cœur, qui confirment la nécessité de poursuivre les efforts de sauvegarde du patrimoine de la ville. En témoigne l'affaire Malaval.



Le Comité du Vieux-Marseille a participé à la reconnaissance patrimoniale du marégraphe de la Corniche (à gauche), qui définit le niveau moyen de la Méditerranée depuis 1883, ainsi que du phare de Planier (à droite), situé au large de la rade de Marseille.

Source (marégraphe) : Comité du Vieux-Marseille  
Source (phare) : Ville de Marseille

En 2003, des fouilles préventives sont réalisées sur une parcelle de cette rue du 2<sup>e</sup> arrondissement avant la construction d'un parc de stationnement. Elles mènent à la découverte exceptionnelle d'une basilique du V<sup>e</sup> siècle, ancienne nécropole comportant près de 160 tombes. Celles-ci entourent les sarcophages de deux hommes inhumés dans des cercueils de plomb, ce qui en fait une *memoria*, soit un lieu voué au culte de gens tenus pour saints. Malgré la rareté de cette découverte, les interventions de plusieurs personnalités et historiens, et les démarches du Comité pour garder l'ancien lieu de culte en place, tout est démenagé. Les restes sont enlevés après la réalisation d'une étude assortie d'un magnifique moulage fort cher. Le temple de l'automobile est bâti envers et contre tout. Nous proposons un nouveau nom au dictionnaire de la langue française : *malavalerie*, pour désigner une mauvaise action contre le patrimoine.

Lorsque des travaux de réhabilitation sont planifiés au Collège du Vieux-Port, on craint un échec similaire. Dès janvier 2003, le Comité demande des fouilles préventives compte tenu de la richesse potentielle du sol, le site jouxtant un théâtre antique. Les archéologues mettent au jour des vestiges grecs, notamment une luxueuse salle de banquet, dont il n'existe que de rares exemples dans le monde. À notre suggestion, Anne-Marie Romero, correspondante du *Figaro* pour l'archéologie et la culture, se penche sur le sujet. Son article sera repris par toute la presse nationale. Désormais, les béotiens et bétonneurs n'osent plus contester l'intérêt exceptionnel des découvertes, bien qu'ils chipotent encore sur les modalités et les coûts des travaux ! L'ensemble est classé en 2009, un comité de pilotage réuni, les vestiges recouverts dans les règles de l'art. Mais *quid* de la mise en valeur ? Il n'en est toujours pas question.

### Sauver pierres et arbres

Actuellement, le Comité craint une nouvelle *malavalerie* concernant le traitement d'une autre découverte de grande valeur : la carrière antique de La Corderie. Ce lieu du V<sup>e</sup> siècle avant notre ère est mis au jour sur un terrain vendu par la Ville de Marseille à un promoteur pour construire un ensemble immobilier. Un plan qualifié de « honte » dans un éditorial du quotidien *La Provence*.

Le mouvement associatif se mobilise rapidement. De 2017 à 2019 se multiplient manifestations, déclarations d'experts et courriers divers. Le Comité envoie une lettre à la ministre de la Culture le 21 juin 2017, ainsi qu'un mémorandum lu à la réunion du 31 août de la préfecture. Le mouvement citoyen est soutenu par d'autres organismes, notamment le Comité d'intérêt de quartier Saint-Victor Corderie Tellène et l'association Sites et monuments. Au bout du compte, 635 mètres carrés du site sont

## Le traitement souvent inacceptable qu'on réserve au patrimoine marseillais prouve l'importance de continuer à se battre pour lui.



On ne sait toujours pas si la carrière antique de La Corderie, mise au jour sur un terrain vendu par la Ville de Marseille à un promoteur pour construire un ensemble immobilier, sera réenfouie ou mise en valeur.

Source : Institut national de recherches archéologiques préventives

classés. Une pseudo-victoire... On ne sait toujours pas si la carrière de La Corderie sera réenfouie ou mise en valeur, comme promis. Les nostalgiques pourront quant à eux aller en Sicile, à Syracuse ou Sélinonte pour voir à quoi ressemblait un tel lieu antique.

L'autre dossier qui occupe le Comité depuis les dernières années est l'extension de l'école de commerce Kedge Business School, à Luminy, en bordure d'une magnifique zone naturelle. L'étude d'impact du projet commandée par la Chambre de commerce et d'industrie Aix Marseille Provence s'est faite en une journée seulement sur le terrain. Pleine d'insuffisances et d'erreurs, elle conclut que l'abattage d'arbres entraînera

des effets « faibles à nuls ». Tout cela en zone d'adhésion à la charte du parc national des Calanques !

Le permis de construire est délivré le 28 juillet 2017. Le Comité prend donc l'initiative d'une pétition sur [change.org](https://change.org) qui sera cosignée par sept associations et recueillera près de 200 000 noms. Malgré les appels, courriers et manifestations, le carnage a lieu. En un jour, près de 300 arbres sont abattus, dont certains centenaires et en bonne santé. Ce qui n'empêche pas Kedge Business School de recevoir un prix pour son soi-disant engagement écoresponsable.

La défense du patrimoine, peu importe sa forme, n'est pas un problème nouveau. L'historien Casimir Bousquet écrivait en 1858



Les restes d'une basilique du V<sup>e</sup> siècle découverts sous la rue Malaval sont conservés au Musée d'histoire de Marseille.

Source : Musée d'histoire de Marseille

dans *La Gazette du Midi* : « Barbares modernes, n'accusez plus les révolutions, les transformations de votre sol, de la disparition de vos monuments historiques ! C'est vous, c'est votre insouciance, c'est votre apathie qui en sont la première cause. » Ajoutons à cela l'inculture et l'esprit de lucre.

Bref, il y a de quoi s'indigner. Le traitement souvent inacceptable qu'on réserve au patrimoine marseillais prouve l'importance de continuer à se battre pour lui. ♦

---

**Georges J. Aillaud** est président du Comité du Vieux-Marseille.

---